

22 mai 2015 – n° 10

150056

**DISSOLUTION DES BUDGETS ANNEXES « ORDURES MENAGERES » ET
« OFFICE DEODATIEN DU TOURISME »**

VU l'arrêté préfectoral n° 955/2013 du 17 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe,

VU l'arrêté préfectoral n° 2714/2013 du 16 décembre 2013 portant rattachement des communes de Saint-Dié-des-Vosges et de Taintrux à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe,

VU l'arrêté préfectoral n° 2737/2013 du 16 décembre 2013 portant création de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe et rattachement des communes de Saint-Dié-des-Vosges et Taintrux à celle-ci,

VU la délibération du conseil municipal n° 4 du 22 novembre 2013 approuvant ce rattachement et le transfert de compétences obligatoires et optionnelles associé,

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe annexés à l'arrêté préfectoral n° 2737/2013 du 16 décembre 2013,

Considérant que la gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés est transférée à la Communauté de Communes,

Considérant que la gestion de la promotion touristique du territoire communal est transférée à la Communauté de Communes,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE la dissolution au 31 décembre 2013 des budgets annexes :

« ORDURES MENAGERES » - n° SIRET 21880413600446

« OFFICE DEODATIEN DU TOURISME » - n° SIRET 218804136461.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 22 mai 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 32

Procurations..... 3

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusées et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND
Marie-José LOUDIG
Christine FELDEN

à Caroline PRIVAT
à François FICHTER
à Claude KIENER

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
